

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 15 avril 2020

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE BEAUCE-SARTIGAN**

Procès-verbal d'une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan tenue par vidéoconférence et à la salle du conseil des maires, le 15 avril 2020, à 19 h 30. Sont présents :

M. Carl Boilard	La Guadeloupe
M. Éric Rouillard	Saint-Benoît-Labre
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière
M. Camil Martin	Saint-Évariste-de-Forsyth
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce
M. Claude Morin	Saint-Georges
M. Ghislain Jacques	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. François Morin	Saint-Philibert
M. Luc Paquet	Saint-René
M. Martin St-Laurent	Saint-Simon-les-Mines
M. Clément Létourneau	Saint-Théophile
Mme Manon Veilleux	Lac-Poulin
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins
M. André Longchamps	Saint-Éphrem-de-Beauce
M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Éric Giguère	Saint-Martin

Sous la présidence de monsieur Normand Roy, préfet et maire de Saint-Éphrem-de-Beauce. Assistent également à la rencontre monsieur Éric Paquet, directeur général, et monsieur Luc Bergeron, directeur général adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est officiellement ouverte par le préfet.

2020-04-057

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Carl Boilard, appuyé par monsieur Eric Giguère et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Gestion administrative et financière :
 - 3.1 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 18 mars 2020;
 - 3.2 Dépôt du procès-verbal du comité administratif du 7 avril 2020;
 - 3.3 Fonds régions/ruralité;

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 15 avril 2020

4. Dossiers régionaux :
 - 4.1 Aide financière à Moisson Beauce;
 - 4.2 Contrôle des accès à la Beauce;
 - 4.3 SAAQ / Proposition de renouvellement de contrat;
 - 4.4 Programme d'aide aux petites et moyennes entreprises;
 - 4.5 Piste cyclable;
5. Aménagement du territoire, urbanisme et rénovation domiciliaire :
 - 5.1 Certificats de conformité;
6. Gestion du personnel :
 - 6.1 Suivi Coronavirus;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités (s'il y a lieu);
9. Dépôt de documents :
 - 9.1 États financiers mensuels;
 - 9.2 Rapport SAAQ;
 - 9.3 États financiers transport adapté
10. Divers :
 - 10.1 Desserte Cellulaire;
 - 10.2 PIRL;
 - 10.3 Inspecteur municipal;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

2020-04-058

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
18 MARS 2020**

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Alain Quirion et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du conseil des maires du 18 mars 2020 tel que rédigé par le directeur général.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU
7 AVRIL 2020**

Le directeur général dépose aux maires le procès-verbal du comité administratif du 7 avril 2020 à titre d'information.

FONDS RÉGIONS - RURALITÉ

Est déposée aux élus une copie de l'entente relative au Fonds régions et ruralité. Ce programme qui remplace le FDT, versera 1 069 314 \$ à la MRC pour l'exercice financier 2020-2021.

2020-04-059

AIDE FINANCIÈRE À MOISSON BEAUCE

Attendu que, dans le cadre de la crise du Covid-19, Moisson Beauce doit faire face à une recrudescence des demandes d'aide alimentaire;

Attendu que, pour suffire à la demande, Moisson Beauce doit procéder à l'achat de victuailles;

Attendu que, malgré les annonces d'aide financière des gouvernements, Moisson Beauce doit piger dans ses liquidités pour subvenir à ses besoins, les argents n'ayant toujours pas été versés;

Attendu que le conseil est disposé à prêter les sommes nécessaires au maintien d'un fonds de roulement pour cette organisation jusqu'à la hauteur de 150 000 \$ sans intérêt;

En conséquence, il est proposé par madame Manon Veilleux, appuyée par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement:

- Que la MRC réserve une somme de 150 000 \$ afin de supporter, sous forme de prêt, Moisson Beauce afin d'assurer le fonds de roulement nécessaire à cette organisation en période de crise;
- D'entériner le premier versement de 50 000 \$ réalisé le 9 avril 2020 auprès de Moisson Beauce.

CONTRÔLE DES ACCÈS À LA BEAUCE

Le préfet et le préfet suppléant expliquent la démarche réalisée auprès des autorités publiques afin de restreindre les accès à la Beauce dans le cadre de la crise de la COVID-19.

2020-04-060

SAAQ – PROPOSITION DE RENOUELEMENT DE CONTRAT

Attendu que le conseil des maires a pris connaissance de la proposition de renouvellement de contrat et rémunération durant la pandémie COVID-19 déposée par la Société de l'assurance automobile du Québec;

Attendu que le présent conseil estime qu'il est prématuré de renouveler le contrat nous liant à la SAAQ dans le contexte actuel;

Attendu que le projet de transformation de la SAAQ n'est pas sans inquiéter les mandataires puisqu'il aura un impact sur le nombre de transactions que nous aurons à traiter et par le fait même sur les revenus d'opération de ce service;

En conséquence, il est proposé par monsieur Eric Rouillard, appuyé par monsieur Camil Martin et résolu unanimement, d'aviser la Société de l'assurance automobile du Québec que la MRC de Beauce-Sartigan n'envisage pas adhérer à la proposition présentée visant le renouvellement de contrat et rémunération durant la pandémie COVID-19.

2020-04-061

**PROGRAMME D'AIDE AUX PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**

Attendu que le ministère de l'Économie et de l'Innovation souhaite mettre en place une mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19;

Attendu que les modalités de la mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19 dans le cadre des Fonds locaux d'investissement ont été autorisées le 31 mars 2020;

Attendu qu'une somme de 150 millions de dollars est rendue disponible aux MRC et aux villes afin que celles-ci viennent directement en aide aux entreprises;

Attendu que la somme de 938 892 \$ a été réservée à la MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre de ce programme;

Attendu que les demandes seront traitées par le Conseil Économique de Beauce;

Il est proposé par monsieur Martin St-Laurent, appuyé par monsieur François Morin et résolu unanimement :

- D'autoriser le préfet, monsieur Normand Roy, à signer le contrat de prêt soumis par le ministère de l'Économie et de l'Innovation et de confier au Conseil Économique de Beauce le traitement des dossiers d'aide aux entreprises;
- D'autoriser l'ouverture d'un compte au sein de la Caisse Desjardins du sud de la Chaudière afin d'administrer les fonds ci-haut mentionnés et qu'à cette fin, les signataires des effets bancaires déjà autorisés, soit le préfet, monsieur Normand Roy, le préfet suppléant, monsieur Claude Morin, le directeur général, monsieur Eric Paquet et le directeur général adjoint, monsieur Luc Bergeron puissent agir pour et au nom de la MRC de Beauce-Sartigan.

2020-04-062

PISTE CYCLABLE

Suite aux discussions relatives à l'ouverture de la piste cyclable pour le 1^{er} mai 2020, il est proposé par madame Lyne Bourque, appuyée par monsieur Carl Boilard, d'autoriser l'ouverture de la piste cyclable à la date prévue, soit le 1^{er} mai 2020.

2020-04-063

SUIVI CORONAVIRUS / GESTION DU PERSONNEL

Attendu que le directeur général présente aux élus les démarches réalisées par la direction générale dans le cadre de la gestion des ressources humaines, et ce, depuis la mise en confinement de la population (COVID19);

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 15 avril 2020

Attendu que les démarches et gestes posés sont :

18 mars 2020

Fermeture de la SAAQ, toutes les employées réputées au travail ont reçu une paie complète pour la période du 17 au 20 mars 2020.

23 mars 2020

Fermeture des bureaux de la MRC pour la période du 23 au 27 mars inclusivement, tous les employés en poste réputés au travail le 23 mars 2020 ont reçu une paie complète.

Outre la direction générale, Louise Roy, au Service de l'aménagement du territoire, Michel Morin, au Service d'évaluation, Pier-Luc Rancourt, au Service de génie et Lyne Bégin en comptabilité sont demeurés en poste.

Pour les employés mis à pied :

- Maintien de la couverture d'assurances (réciprocité);
- Maintien du financement du régime de retraite (réciprocité).

25 mars

Ajout du coordonnateur ICI, Carl Giguère, Johanne Journeault, ADT, Olivier Lachance et François Larue, Service de génie, aux services essentiels.

9 Avril

Dépôt d'une demande au programme supplémentaire de chômage (70%) applicable à compter du 13 avril 2020, après discussions avec le préfet et le préfet-suppléant;

12 Avril

Réintégration de 6 techniciens (5 en évaluation foncière et 1 en aménagement)

En conséquence, il est proposé par madame Manon Veilleux, appuyée par monsieur Clément Létourneau et résolu unanimement :

- D'entériner les décisions prises dans le cadre de la crise de la COVID19, telles que décrites dans le préambule de la présente résolution;
- D'autoriser la direction générale à réintégrer au travail, au besoin, les ressources nécessaires aux opérations de la MRC.

CORRESPONDANCE

Le directeur général dépose le bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière rencontre pour information.

RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des divers comités font rapport aux membres du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil à titre d'information :

- États financiers mensuels;
- Rapport SAAQ mars;
- États financiers transport adapté.

DESSERTE CELLULAIRE

Le directeur général avise que le mandat relatif à l'étude de la couverture cellulaire devrait débuter bientôt, une rencontre avec la firme mandatée devant être réalisée le 16 avril 2020.

PIRL /RIRL

Les élus échangent sur les différents programmes d'aide financière aux infrastructures municipales.

INSPECTEUR MUNICIPAL

Madame Manon Veilleux, mairesse de Lac Poulin, interpelle les maires relativement aux disponibilités de leurs inspecteurs locaux puisque cette municipalité doit combler ce type de poste dans les prochains jours. Les élus échangent sur le sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-04-064

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Alain Quirion, appuyé par monsieur Clément Létourneau et résolu à l'unanimité, de mettre fin à la séance. Il est 21 h.

Normand Roy, préfet

Éric Paquet, directeur général